

Compte-rendu du CE du Siège

06 avril 2016



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:

Christian Fruchard

La Cgc et la Cfdt, après avoir demandé des amendements au texte (qui ont amené FO à ne pas le voter), se sont ravisés au moment du vote avec une évidente déloyauté et empêché l'adoption du texte.

Leur position d'opposition à un avis négatif revient donc à une approbation du projet en l'état.

Voici ci-après l'avis qui en raison de ces abstentions n'a pas pu être adopté :

Avis des élu-e-s du CE siège de FTV sur le projet de lancement de la Chaîne d'Information

Après examen du projet de la direction de lancement de la Chaîne d'Information, les élu-e-s du CE siège de FTV émettent un avis négatif sur le projet, notamment en raison des observations et oppositions énoncées ci-dessous.

Ils exposent les principes et objections suivantes :

Pour les élu-e-s, le montage - tout comme le journalisme- n'est pas une compétence complémentaire, c'est un métier à part entière, une pratique signifiante, une écriture enrichie d'expérience qui ne peut s'apprendre en trois ou quatre jours.

Les élu-e-s ont toujours conjugué plusieurs priorités en matière d'évolution des métiers : le maintien de l'emploi, la qualité des émissions, le respect des conditions de travail et la prise en compte de la pénibilité.

En conséquence :

➤ Les élu-e-s sont opposé-e-s au montage par les journalistes,
➤ Les élu-e-s sont opposé-e-s au deskeur multi tâches sur lequel s'empileraient une douzaine de compétences techniques au détriment des activités journalistes de base (la collecte et la vérification de l'information, la recherche des sources). Partout où ce modèle a été imposé, il s'est traduit par une réduction inexorable des

postes de monteurs et une dégradation de la qualité,

➤ Les élu-e-s sont opposé-e-s à la disparition du monteur dont la valeur ajoutée dans la construction de l'information, est une évidence. Le second regard qu'il apporte en tant que premier spectateur est un capital irremplaçable,

➤ A cette occasion ils souhaitent mettre en évidence le travail caché, temps pendant le-

quel le rédacteur et le technicien travaillent côté à côté et en intelligence.

➤ Les élu-e-s sont opposé-e-s au forfait jour pour des salariés postés, sans autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps, en violation de l'article L.3121-43 du code du travail

➤ Les élu-e-s fondent également leur avis négatif sur l'absence de réponse apportées aux questions des élu-e-s des CHS-CT qui ont été consultés.

Les élu-e-s estiment indispensables les éléments suivants et demandent :

➤ l'inversion du modèle envisagé pour Télé Matin pour que les monteurs soient maintenus en poste et les sujets qu'ils fabriquent soient repris par la Chaîne Info,

➤ l'encadrement des compétences techniques du deskeur multi tâches, compétences qui devront être réduites au minimum au profit du travail journalistique, le retrait du montage et/ou assemblage de la définition du métier de journaliste,

➤ que soit évalué l'impact sur les conditions de travail et la

qualité des émissions, des polyvalences des trois postes techniques, cadre technique de réalisation, technicien d'exploitation vidéo et audiovisuelle, chef de plateau que rendrait possible l'automatisation des process,

➤ la réintroduction des professionnels du son, absent du projet. Que ce soit pour les cabines, le mixage ou la gestion des plateaux. Un vrai paradoxe pour un projet commun avec Radio France,

➤ une prise en compte sérieuse du rôle des techniciens du PC Info absents eux aussi du projet,

➤ le respect de la qualification des OPV et leur évolution (caméras robotisées),

➤ le renforcement des moyens dédiés à FTR et à Malakoff,

➤ l'engagement d'un grand plan de formation sur le numérique et le digital associant tous les métiers dans toute l'entreprise,

Les élu-e-s, conscients de la volonté de la direction de mettre en œuvre unilatéralement son projet de Chaîne Info, demandent la mise en place d'un protocole de contrôles et de négociations susceptible de corriger les aspects touchant la qualité de l'offre et à l'organisation du travail tout au long du déploiement du projet dans les périmètres concernés, entreprise et établissement siège.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 8 avril 2016

CGT France télévisions Siège

Bureau A210

7 Esplanade Henri de France

75907 Paris cedex 15

cgt.siege@francetv.fr

01.56.22.47.04

**Prochain CE :
11 avril 2016**

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition